

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE

REVUE
DE BRETAGNE

DE

VENDÉE & D'ANJOU

PUBLIÉE PAR LA
Société des Bibliophiles Bretons

TOME XII

1^{re} Livraison. — Juillet 1894



PARIS



NANTES

Le Délégué des Bibliophiles Bretons,

Le Secrétaire des Bibliophiles Bretons,

OLIVIER DE GOURCUFF

DOMINIQUE CAILLÉ

82, RUE DE MONCEAU, 82



2, PLACE DELORME, 2

1894

S'adresser pour ce qui concerne la rédaction à MM. O. de Gourcuff et D. Caillé, et pour l'administration à M. O. de Gourcuff, 82, rue de Monceau, à Paris.

CHANSONS POPULAIRES

DE HAUTE-BRETAGNE

*Conférence faite à la séance littéraire et musicale de l'HERMINE,
le 18 août 1894, au casino de Saint-Malo.*

MESDAMES, MESSIEURS,

Quand on est admis à prendre la parole dans une réunion de poètes comme celle-ci, si l'on ne parle pas en vers, au moins faut-il parler de vers et de poésie.

Permettez-moi donc de vous entretenir quelques instants d'une poésie bien humble assurément, mais qui a le mérite d'être un produit spontané de notre sol, — la poésie, la chanson populaire de Haute-Bretagne.

Vous savez d'ailleurs, Mesdames, Messieurs, que, depuis une dizaine d'années surtout, on s'occupe en France avec ardeur à recueillir les débris, les derniers vestiges, encore nombreux mais aujourd'hui prompts à s'effacer, de notre vieille littérature populaire.

La Bretagne, en ce genre d'études, a devancé les autres provinces. Elle a donné depuis longtemps l'exemple et le modèle dans l'admirable recueil le *Barzaz Breiz*, ou *Chants populaires de la Basse-Bretagne*, publié dès 1839 par M. de la Villemarqué, recueil dont la renommée est européenne, dont l'éloge n'est plus à faire.

D'autres travaux excellents dans le même ordre de recherches — entre autres ceux de M. Luzel — se sont produits depuis lors, relatifs aussi à la Bretagne bretonnante. Mais ici, c'est de la Bretagne où la langue bretonne n'est plus parlée, de la Bretagne *gallo* ou Haute-Bretagne, que je voudrais dire quelques mots.

Certes les chansons populaires de Haute-Bretagne sont loin de valoir, comme tournure, comme sentiment, comme poésie, les *gwerz* et les *sônes* de Basse-Bretagne. On y rencontre pourtant çà et là de beaux éclairs, souvent aussi la trace vivante et curieuse des vieux usages, des mœurs originales de nos pères, presque toujours une malicieuse naïveté, une gaieté franche et gauloise qui amuse l'esprit et fait épanouir le cœur.

Je vous demande la permission, Mesdames, Messieurs, de vous en citer quelques exemples.

I

La chanson des Gars de Campénéac.

Je commence par ce que je connais de plus ancien, une chanson qui remonte au moins au XVI^e siècle et qui est encore inédite⁴, qui retrace d'une façon pittoresque l'origine d'une querelle furieuse entre deux vieilles paroisses bretonnes — Augan et Campénéac — sises l'une et l'autre au pays de Ploërmel, où cette rimaille est aujourd'hui encore bien connue sous le nom de chanson des *Gars de Campénéac* ou, suivant la prononciation rustique, *Campénia*.

Je dis *rimaille*, car il n'est pas vrai, comme on le croit généralement, que les chansons populaires, en Haute-Bretagne ou ailleurs, n'aient ni rime ni mesure. Les rimes, il est vrai, sont ordinairement très défectueuses et ne consistent le plus souvent

⁴ Du moins elle l'était quand je la publiai pour la première fois, il y a dix ans, dans le *Journal de Rennes*; elle ne figure encore jusqu'ici dans aucun volume ni dans aucun recueil.

qu'en assonances¹ ; bien souvent aussi il n'y a de rime que de deux en deux vers ; mais toujours il en existe un germe, un principe, un essai plus ou moins réussi.

Quant à la mesure, elle existe aussi nécessairement, car sans elle la chanson ne serait pas *chantable*, et la chanson est faite tout exprès pour être chantée. Aussi la mesure dépend-elle ici essentiellement de la mélodie ; la mauvaise prononciation populaire *moderne* l'altère souvent, mais d'habitude il est facile de la restituer. Ajoutons que, dans sa façon de pratiquer la mesure, la poésie populaire tient rarement compte de l'*e* muet, et jamais quand il est à la césure.

Comme beaucoup d'autres vieilles chansons rustiques, celle des *Gars de Campénéac* est en vers de douze syllabes. Régulièrement, chacun de ses couplets est un tercet dont le premier vers (à rime féminine) devrait être assonancé avec le premier vers du tercet suivant ; mais dans l'état actuel de la chanson, ces assonances sont nulles dans cinq couplets et à peine sensibles dans les cinq autres. Au contraire, les deux derniers vers de chaque tercet riment entre eux à peu près régulièrement. — Enfin, comme l'air appliqué à cette chanson oblige à bisser le premier vers de chaque tercet, on a pu, sans déranger aucunement la mélodie, faire de deux de ces tercets des quatrains.

Après ces explications techniques, assez fastidieuses, nécessaires toutefois pour indiquer le système prosodique de nos chansons populaires, hâtons-nous de citer le texte.

¹ L'assonance est une rime imparfaite : *onde et tombe, prendre et ventre*, etc. Le minimum d'assonance entre deux mots consiste en ce que la dernière syllabe sonore de chacun de ces mots a la même voyelle, comme *porte et loge, prêtre et messe*, etc.

Les Gars de Campénéac.

1.

Les gars de Campéniá, coureurs de fileries¹ (*bis*),
Coureurs de fileries, au Bois-du-Loup s'en vont
Courir la filerie pour avoir un affront.

2.

Ils marchaient deux à deux en cadets de noblesse (*bis*);
Celui qu'a la grand barbe il marchait le premier,
On voit ben à sa mine que c'est un couturier.

3.

Ils disaient en allant : « Garçons, prenons courage !
Des fillettes d'Augan j'aurons le cœur en gage² »
Le plus jeun' dit aux autres : « Garçons, parlons plus bas ;
L'buisson a des oreilles, l'buisson nous entendra. »

4.

De suite en arrivant ils se sont mis en danse (*bis*);
Ils se sont mis en danse, ont dépouillé leurs draps³,
Les donnent à des filles qui ne les aiment pas.

5.

Elles les ont portés dans le puits de la porte
Et ont jeté dessus des épin's et des roches.
Hélas ! les pauvres drôles qui ne les ont pas vus,
Leurs belles gallicelles⁴ ne leur serviront plus.

¹ Les *fileries* sont des veillées où s'assemblent les habitants de plusieurs villages pour filer du lin, du chanvre, et qui se terminent par des danses. Parfois le lin et le chanvre n'étaient qu'un prétexte; en réalité on ne faisait que danser.

² *Variante* : « Les fillettes d'Augan, j'aurons leur avantage. »

³ *Draps*, vêtements, ici en particulier vêtements de dessus gênants pour la danse, ces *gallicelles* même nommées plus bas.

⁴ Vieux mot de patois. La *gallicelle* était un vêtement de dessus, sorte de sarrau ou souquenille, qui pouvait par une ceinture se serrer à la taille.

6.

Ont donné leurs bâtons à un tout vieux bonhomme (*bis*),
 A un tout vieux bonhomme, dans le coin du foyer,
 Mais avec une scie il les scie à moitié.

7.

Quand fut le matin jour, la compagnie déloge (*bis*) ;
 La compagnie déloge, chacun prenait ses draps ;
 N'y avait que les pauvres drôles qui ne les avaient pas.

8.

— « Les fillettes d'Augan, rendez nos gallicelles (*bis*) !
 Rendez nos gallicelles, rendez-les hardiment !
 Si vous sont reconnues, vous coût'ront de l'argent.

9.

« Nous les ferons bannir à prône de grand messe (*bis*) ;
 Ah ! qu'ous aurez grand honte quand le curé dira :
 Rendez les gallicelles aux gars de Campénia !

10.

« Messieurs les Auganisses, les dérobeurs de ruches (*bis*),
 Les dérobeurs de ruches et les suceurs de miel,
 Ils en gardent la cire pour faire des pilets⁵. »

Ceci est le dixième couplet, la chanson complète en avait douze ;
 je n'ai pu retrouver les vers des deux derniers qui semblent s'être
 effacés de la mémoire populaire. Mais si elle en a oublié la forme,
 elle a gardé le fond, la substance. La voici, telle que me l'a trans-
 mise un honorable habitant d'Augan qui l'avait recueillie de la
 bouche même des braves laboureurs de cette paroisse.

⁵ Les *pilets* sont des bougies de cire jaune, assez minces pour s'enrouler,
 que l'on mettait brûler devant les images des saints. Pour rimer avec *pilets*,
 on devait au vers précédent prononcer *miè* au lieu de *miel*.

Les gens de Campénéac, on vient de le voir, exaspérés par la perte de leurs gallicelles, s'étaient mis à attaquer les indigènes d'Augan et les avaient traités de voleurs de ruches. Les Auganais répondirent à cette injure en jouant du bâton. Les Campénéens voulurent riposter de même sorte et rendre coup pour coup ; mais leurs bâtons (comme on l'a dit dans le 6^e couplet) avaient été traitreusement sciés à demi ; dès les premiers coups ils se brisèrent ; les *pauvres gars* ainsi désarmés n'eurent plus d'autre ressource que de jouer des jambes. Mais leurs ennemis les poursuivirent, et, les pressant de tous côtés, les obligèrent à traverser un clos couvert de genêts où ils leur avaient dressé une embûche, une sorte de barricade invisible formée par les basses branches des genêts liées entre elles dans tout le travers du champ. Les Campénéens donnèrent tête baissée dans le piège, dégringolèrent nez en terre les uns sur les autres ; cette culbute générale acheva leur déroute.

C'est là ce que racontaient les deux derniers couplets de la chanson.

Cette pièce offre un tableau d'un trait naïf, d'une couleur pittoresque, reflétant, comme un miroir, un coin curieux et vivant des mœurs populaires de nos campagnes il y a trois siècles.

Nul besoin d'un long commentaire pour la comprendre. La nature, la cause de l'événement est évidente : cette cause c'est la jactance des Campénéens, vantant étourdiment et beaucoup trop haut les ravages qu'ils avaient fait ou prétendaient faire dans le cœur des jeunes filles d'Augan, — en représaille de ceux accomplis dans les ruches de Campénéac par les Auganais. De ce mélange de miel volé et de fatuité rustique vint la bataille qui engendra entre les deux paroisses une querelle séculaire.

La chanson fut faite en la paroisse d'Augan pour célébrer, le souvenir du triomphe des Auganais et de la déroute de leurs rivaux. Aussi ces derniers ne pouvaient-ils l'entendre sans colère, et il était même très dangereux de se risquer à la chanter sur le territoire de Campénéac.

Il y eut, entre autres, sous Louis XV, une rixe sanglante engagée par les Campénéens contre des soldats du roi qui, en traversant le bourg, s'étaient mis à entonner la malencontreuse « cantilène ».

Selon la tradition locale, il y aurait eu en cette circonstance coups et blessures même mort d'un ou deux soldats : donc affaire grave qui alla jusqu'au roi, lequel pour juger du cas en connaissance de cause, fit chanter devant lui la chanson. Ainsi ces couplets rustiques, quelque peu boiteux, auraient eu l'honneur de retentir sous les majestueux ombrages de Versailles.

Quelque temps après, quatre ou cinq bourgeois de Ploërmel des plus huppés, entre autres le maire de cette ville étant allés faire une visite de noces au manoir du Bois-du-Loup en Augan, s'y rafraîchirent copieusement au point d'avoir le cerveau très échauffé, et revenant de là fort gais, en passant sous le clocher de Campénéac, ils s'avisèrent, par sailliede gaité, de renouveler la mauvaise plaisanterie qui avait coûté si cher, quelques années auparavant, aux soldats du roi.

Ils n'étaient pas au troisième couplet de la chanson que tous les Campénéens furieux se lançaient à leurs trousses. Les cinq bourgeois, bien montés heureusement pour eux, détalèrent au plus vite; cela ne les empêcha pas de recevoir pas mal de pierres et de horions, — et même M. le maire de Ploërmel se vit assailli par un dogue énorme qui, d'un bond prodigieux l'atteignit, enfonça ses crocs non dans sa chair, mais dans sa *roquelauze*¹, la mit en pièces, en lambeaux, et la lui arracha.

Les pauvres Ploërmelais rentrèrent dans leur ville en triste état, l'oreille basse, et l'on fit sur leur mésaventure une nouvelle chanson dont voici le dernier couplet :

Aux gars de Campénia enfin l'on fera grâce,
Et chacun chantera désormais, en leur place,
De Noël jusqu'à Pâque, de Pâque jusqu'à Noël :
Rendez va leurs casaques aux braves de Ploërmel !

Aujourd'hui même encore, prétend-on, il ne serait pas sans danger sur le territoire de Campénéac de chanter la vieille chanson.

¹ Casaque ou manteau à manches, fort long et fort large.

II

La chanson du Saule

Celle-ci est d'un tout autre genre. Elle se chante sous diverses formes, avec diverses variantes, en divers lieux de la Haute-Bretagne, entre autres à Châteaubriant. Elle a une relation singulière, fort imprévue, mais, on le verra, incontestable avec la célèbre et mélancolique *romance du Saule*, que dans *Othello*, le sombre drame de Shakespeare, la pauvre Desdemone, accablée par la sourde colère du Maure, chante au quatrième acte, par un pressentiment de son abandon et de sa mort prochaine.

« La pauvre âme (dit cette romance) s'assit en soupirant au pied d'un sycomore. — Chantez tous le saule vert !

« Sa main sur son sein, sa tête sur son genou. -- Chantez le saule, le saule, le saule !

« Les fraîches ondes couraient auprès d'elle et murmuraient ses soupirs. — Chantez tous le saule vert.

« Ses larmes amères tombaient et adoucissaient les pierres. — Chantez le saule, le saule, le saule ! »

Notre chanson bretonne du *Saule* — disons-le de suite — n'est nullement dans ce ton ; mais le vieil et curieux usage, la cérémonie populaire à laquelle elle est liée n'en rattache pas moins son origine à celle de la vieille romance anglaise, dont Desdemone ne chante qu'un fragment et que nous compléterons plus loin.

L'usage dont je veux parler se pratiquait à Châteaubriant il y a une douzaine d'années — peut-être y existe-t-il encore. — J'en tire la description d'une feuille locale (le *Journal de l'arrondissement de Châteaubriant*) qui, sous la date du 29 avril 1882, disait :

« On a mis ces jours derniers à Châteaubriant de nombreux « bouquets de saule. Cette coutume du *Bouquet de saule* se pra-

« tique, non-seulement dans notre ville, mais aussi dans le pays
« d'alentour. »

Voici en quoi elle consiste.

Quand une jeune fille qui a refusé un jeune homme se marie avec un autre ; quand un jeune homme, après avoir recherché une jeune fille, la délaisse et épouse une autre personne ; si toutes ces péripéties, toutes ces petites intrigues sont venues à la connaissance du public, alors, la veille du mariage, les jeunes gens de Châteaubriant se réunissent, parfois au nombre de plus de cent, et vont processionnellement porter à la demeure du *refusé* ou de la *délaissée* une branche de saule ornée de lanternes vénitiennes, d'oignons et de linges, en chantant la complainte qui suit :

Sur un air connu à Châteaubriant.

1. Farila lala, c'était une jeune fille (*bis*)
Farila dondé, qui voulait s'marier.
2. Farila lala, son amant va la voir,
Farila dondé, le soir après souper.
3. Farila lala, il la trouva seulette,
Farila dondé, sur son lit qui pleurait.
4. — « Farila lala, qu'avez-vous donc, la belle,
Farila dondé, qu'avez-vous à pleurer ? »
5. — « Farila lala, que j'ai entendu dire,
Farila dondé, que vous alliez m'quitter. »
6. — « Farila lala, ceux qui vous l'on dit, belle,
Farila dondé, ont dit la vérité.
7. « Farila lala, pliez-moi mes chemises,
Farila dondé, et mes mouchoirs dressés.
8. « Farila lala, venez me reconduire,
Farila dondé, jusqu'au bord du rocher. »
9. Farila lala, quand ell' ne l'a plus vu,
Farila dondé à la mer s'est jetée.
10. Farila lala, mange, beau poisson, mange,
Farila dondé, tu as de quoi manger.

11. Farila lala, tu as la plus bell' fille,
Farila dondé, qu'il y a dans l'évêché.
12. Farila lala, elle a les cheveux jaunes,
Farila dondé, et les sourcils dorés.
13. Farila lala, et la bouche vermeille,
Farila dondé, comm' la rose au rosier'.

Cette « cantilène » populaire est chantée en chœur par toute la troupe pendant qu'elle se rend au domicile du *refusé* ou de la *délaissée*. Arrivé là tout le monde fait silence, on se met à attacher le bouquet de saule, les oignons, les linges, les lanternes vénitiennes à la porte ou à la fenêtre ou même à la cheminée de la maison, et pendant cette opération, le meilleur chanteur du groupe débite, au nom de l'abandonnée, le récitatif suivant :

Oh, que j'ai de chagrin ! Mais je ne puis pleurer . . .
Il n'y a personne ici pour me reconsole.
Une rare beauté q'mon cœur a tant aimée,
A la fleur de mon âge il me faut la quitter !

Alors, pour rendre un peu de courage à cette pauvre âme en peine, une autre voix l'interrompt et s'écrie vivement :

Plus de chagrin pour vous ;
Mamzell', consolez-vous !

La plainte reprend ensuite néanmoins, mais un peu moins désolée, ce semble, en ces termes :

Il va se marier à la Saint-Jean d'été ;
Il s'en va épouser la faraud' du quartier.
Ah ! si j'avais connu la faraud' du quartier . . .

* Si l'on supprime les floritures de remplissage *farila lala* et *farila dondé*, on verra que chaque couplet se compose d'un seul vers de douze pieds coupé en deux et que tous ces vers riment ensemble :

Il était un' jeun' fille — qui voulait s'marier ;
Son amant va la voir — le soir après souper.
.
.
.
Elle a les cheveux jaunes — et les sourcils dorés,
Et la bouche vermeille — comm' la rose au rosier.

Elle ne m'aurait pas coupé l'herbe sous l' pied !
 Je m'en irai si loin aux champs me promener
 Que je ne verrai pas mon mignon épouser....

La cérémonie se termine ensuite par quelques libations ; c'est de rigueur. D'après le témoignage des Châteaubriantins que j'ai pu consulter, jamais cet usage n'avait donné à lieu aucun désordre. Cependant, en 1882, la police, on ne sait pourquoi, l'interdit. On m'a assuré qu'il a survécu à cette interdiction et se pratique encore dans le pays de Châteaubriant.

Revenons un instant à la romance anglaise. Shakespeare n'en a cité que quelques strophes ; on la trouve tout entière dans un recueil intitulé *Reliques de l'ancienne poésie anglaise*, édité au siècle dernier par l'évêque Percy. C'est une longue et sanglotante élégie mise dans la bouche d'un amant abandonné, qui parmi ses gémissements dit ceci :

« Je porte la guirlande de saule, puisque mon amour m'a fui : une guirlande qui convient aux amants abandonnés...

« O saule, saule, saule ! La guirlande de saule, signe de son infidélité, devant moi est placée.

« Elle est là pour m'inviter à désespérer et à mourir...

« Sur le tombeau où je reposerai, amis, suspendez-la pour proclamer mon malheur. Chantez ! oh, le saule vert sera ma guirlande ! »

Le saule est donc formellement donné ici comme l'attribut naturel, la parure convenable des cœurs trompés, des amantes et des amants délaissés : c'est de la même idée exactement qu'est sorti l'usage du bouquet de saule de Châteaubriant. Puisque Shakespeare trouva cette idée vivante en Angleterre dès le XVI^e siècle, il y a lieu de tenir aussi pour fort ancienne la cérémonie du bouquet de saule et la rustique cantilène qui l'accompagne.

Seulement cette cérémonie et cette chanson de Haute-Bretagne sont comme une parodie malicieuse et narquoise de la vieille

¹ Œuvres complètes de Shakespeare, traduction Montégut (Paris, Hachette, 1872) tome IX, p. 476-477.

complainte anglaise, qui, elle, est toute faite de larmes et de sanglots.

Il y a d'ailleurs de cette chanson d'autres versions dont la chute est assez différente.

La jeune fille abandonnée ne se jette pas dans l'eau, du moins on l'en retire à temps. Son infidèle, après avoir couru le monde, est pris de remords et revient au bercail, mais trop tard :

Farila lala, quand il fut sur la lande,
Farila dondé, entend les glas sonner.

—
Il demande à son père — qui l'on va enterrer.

— « Las ! mon fils, c'est ta belle — qui vient de trépasser. »

—
Il a pris son épée — sur la pointe s'est jeté.

La chanson galaise¹ — qui n'est pas tournée à la tragédie — proteste contre ce dénouement violent et s'écrie :

Faut-il que, pour un' fille, — un garçon s'est tué !

Il y a même une autre version où le garçon ne se tue pas et se contente d'en montrer la velléité. Il dit à son page :

— « Donne-moi mon épée — car je veux me tuer. »

Mais le page l'arrête par ces mots :

— « Faut-il, pour une fille, — qu'un garçon se tuerait ?

—
« Nous allons en Hollande — nous en r'trouv'rons assez,

—
« Des brunes et des blondes, — et des noir', pour changer. »

Cette note narquoise est fréquente dans les chansons populaires de Haute-Bretagne, on y trouve cependant aussi la note émue, le sentiment profond et même tendre, — par exemple dans cette petite chanson quintinaise des *Trois filles de prince*, par laquelle je finirai.

¹ Galaise est le féminin (assez mal formé d'ailleurs) de ou gallo ou galo, haut-breton.

III

Trois filles de prince

Le couplet de cette brève chanson, en suivant la mélodie, se construit ainsi :

Dans l'jardin d'mon père,
Vole, mon cœur, vole !
Y a un pommier doux,
Gai, gai !
Y a un pommier doux.

En écartant le refrain (*Vole, mon cœur, vole*) et les répétitions, le texte du couplet se réduit à :

Dans l'jardin d'mon père — y a un pommier doux.

Ce qui est un vers de dix pieds avec la césure au cinquième pied, — mètre usité aux XV^e et XVI^e siècles et que Brizeux, de nos jours, a remis en honneur. Il en est de même des sept autres couplets ; en sorte que le texte complet de la pièce est formé de huit vers de dix syllabes qui riment tous ensemble, ou à peu près — comme suit :

1.

Dans l'jardin d'mon père — y a un pommier doux.

2.

Trois filles de prince — sont endormies d'ssous.

3.

La première s'éveille : — « Mes sœurs, il est jour. »

4.

— « Non, dit la cadette, — ce n'est pas le jour ;

5.

« C'est l'éclair des armes — de mon ami doux

6.

« Il est à la guerre — à combattre pour nous :

7.

« S'il gagn' la bataille, — aura mes amours;

8.

« Qu'il gagne ou qu'il perde, — les aura toujours! »

Ceci tranche beaucoup, si je ne me trompe, sur les pièces précédentes.

Que d'images et d'idées dans ces huit vers tout simples ! C'est un petit tableau achevé, d'un trait net et profond, d'une couleur discrète mais pénétrante, plein d'un sentiment intense, tendre et fort à la fois.

La Muse populaire, souvent inculte, a atteint ici d'un jet la finesse, la délicatesse de l'Art.

Et ainsi se vérifie une fois de plus, même dans nos chansons rustiques toutes primitives, la haute devise inscrite par M. Tiercelin sur la bannière de l'*Hermine*, mais que je revendique l'honneur d'avoir, l'un des premiers, proclamée dans ma première conférence sur l'histoire de Bretagne :

« La Bretagne n'est pas seulement un peuple, une langue, une histoire ;

« *La Bretagne est une poésie !* »

ARTHUR DE LA BORDERIE,
de l'Institut.



AUTRES CHANSONS POPULAIRES

DE HAUTE-BRETAGNE



IV

LA CHANSON DU MOIS DE MAI.

Comme celle du bouquet de saule¹, cette chanson est une sorte d'hymne accompagnant la célébration d'une des cérémonies du rituel populaire, nombreuses jadis, mais dont peu ont survécu.

Au moyen-âge et même dans beaucoup de parties de la France jusqu'à la Révolution, le retour du printemps, de la belle verdure qui ressuscite la face de la terre, était célébré par une grande fête. Le matin du 1^{er} mai, sur les places, dans les carrefours des villes et des villages, on plantait d'énormes branches d'arbres, souvent des arbres entiers, dont le feuillage s'émaillait de guirlandes de fleurs, de rubans et de banderoles aux mille couleurs. On en plaçait devant les maisons des notables, les amoureux en ornaient la porte de leurs bien-aimées. Le soir, on dansait autour. C'était la plantation du *mai*.

Cette fête a disparu de France presque entièrement. Pour en retrouver des traces, il faut chercher dans ces coins heureux, mais si rares ! que leurs saints patrons ont préservés (en partie du moins) du prosaïsme moderne en y maintenant, dans les grandes et les petites choses, le goût des mœurs antiques.

¹ Voir la livraison de septembre 1894, ci-dessus p. 168.

A Quintin par exemple, à l'ombre de la belle forêt de Coëtrac'h¹, débris de la Brocéliande celtique, la fête de mai vit encore. Les réglemens de voirie l'ont obligée, il est vrai, à modifier ses allures; on reconnaît sans peine, toutefois, l'antique cérémonial. Par suite de circonstances ignorées de nous, le jour de la célébration a changé; au lieu du 1^{er} mai au matin, c'est le 30 avril au soir. Voici ce que nous avons recueilli à ce sujet.

Le soir du 30 avril, une troupe de jeunes gens se forme, portant d'énormes branches chargées de feuillage, d'ordinaire des branches de hêtre. Un d'entre eux, au lieu de feuillages, tient une corbeille ou un panier drapé de blanc, rempli de frais bouquets. Ils se rendent successivement devant les principales maisons de la ville. Dans chacune ils offrent un bouquet et attachent près de la porte une branche de hêtre: marque de considération ou d'affection pour les maîtres du logis. En retour, on leur donne la bienvenue, des œufs le plus souvent ou quelque piécette d'argent.

La musique de cette cérémonie, c'est la Chanson du mois de Mai, qui se divise en quatre parties: la salutation, — l'éloge du mois de mai, — la demande de la bienvenue, — l'adieu.

Voici la salutation — d'une simplicité antique — qu'on a le tort de négliger quelquefois:

I

En entrant dans cette cour
 Par amour,
 Nous saluons le seigneur
 Par honneur,
 Et sa noble demoiselle
 Toute belle.

Ce mot de *demoiselle* ne s'adresse pas à la fille, mais à la maîtresse du logis; jusqu'au XVII^e siècle, les femmes nobles ne portaient pas d'autre nom, sauf les princesses qui s'appelaient *madame*:

¹ C'est le nom primitif de cette forêt, qui s'est ensuite appelée forêt de Quintin, forêt de l'Ermitage et forêt de Lorge.

« Ah, qu'une femme *demoiselle* est une étrange affaire ! » dit dans Molière le pauvre Georges Dandin. — Après la salutation on entonne l'hymne du mois de mai :

2

Ah ! levez-vous, levez-vous, demoiselle,
 Pour allumer le feu et la chandelle.
 Nous somm' venus ici d'la part du roi'¹
 Vous annoncer le joli mois de Mai.

3

L'hiver dernier m'a été bien contraire,
 M'a empêché d'aller voir ma maitresse ;
 Mais j'y irai ou je lui enverrai
 A l'arrivée du joli mois de Mai.

4

Je lui ferai un bouquet de verdure,
 Où nos amours se verront en peinture.
 Oh ! oui, j'irai ou je lui enverrai
 A l'arrivée du joli mois de Mai.

J'irai au champ où le rossignol chante,
 Toute la nuit, sur une épine blanche,
 Toute la nuit, son joli chant d'amour,
 Qu'il faut aimer, la nuit comme le jour.

Pendant que cela se chante on a attaché à la maison, près de la porte, la branche de hêtre qui figure le mai ancien ; alors descendant de cette poésie à un ordre d'idées plus positif, les chanteurs reprennent :

¹ Cette rime nous reporte au temps où on prononçait *rai*, prononciation déjà passée de mode au XVIII^e siècle, qui tout au plus disait *roi*.

6

Si vous n' nous donnez rien, donnez-nous la servante
 Le porteur du panier est tout prêt à la prendre¹.
 Donnez-nous va des œufs ou de l'argent,
 Et nous en aller promptement. (bis)

7

Si vous donnez d' l'argent, nous priérons pour la bourse (bis)
 Nous priérons Dieu, l'bienheureux saint Miché,
 Que la bourse se remplirait. (bis)

8

Si vous donnez des œufs, nous priérons pour la poule ; (bis)
 Nous priérons Dieu et l'grand saint Nicolas
 Que la poule mange le r'nâs². (bis)

Les chanteurs de mai, ayant reçu et empoché la bienvenue, remercient et prennent congé en ces termes :

9

En vous remerciant ! Le présent est honnête.
 Retournez vous coucher et dormez à votre aise ;
 Retournez-y, la bell', si vous voulez,
 Car nous allons nous en aller. (bis)

Par ce dernier couplet, par les deux premiers vers qui suivent la salutation (*Ah ! levez-vous*, etc.), on voit que la fête de Mai se faisait originairement de très grand matin, le premier jour du mois de ce nom. Actuellement on la célèbre à Quintin la veille au soir, et les chanteurs la terminent entre eux par un petit festin.

Aux environs de Loudéac, dans plusieurs paroisses rurales, entre autres dans celle de Trévé, cet usage subsiste aussi ; voici comme il se pratique³.

¹ En mariage.

² Le renard.

³ Renseignements de M. Robert Oheix.

Dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai, les chanteurs, en entrant dans la cour de la maison où ils veulent s'arrêter, disent à haute voix : — *Chanterons-je ?* Selon la réponse, ils chantent ou s'en vont sans rien dire. Le plus jeune porte le panier pour mettre les offrandes qu'ils recueillent. En se retirant, s'il y a dans la maison une fille qui leur plaise, ils laissent un *mai*, ordinairement une branche de hêtre. Voici quelques couplets de leur chanson, qui diffère un peu de celle de Quintin, et dont les premiers surtout sont très printaniers. Nous les donnons avec la prononciation ; car à Trévé et dans tous les environs, on ne prononce pas « le mois de *mai*, » mais « le *mais* de *moi* ».

1

Voici le *mais* de *moi*, que les roses boutonnent,
Où les jeunes garçons en donn' à leur mignonne.
Ils n'en ont plus, ils en voudraient avoir,
A l'arrivée du *mais* de *moi* ;
Ils n'en ont plus, ils en voudraient pourtant
A l'arrivée du doux printemps.

2

Voici le *mais* de *moi*, rempli de violettes,
Où les jeunes garçons vont changer d'amourettes.
Ils n'en ont plus, ils en voudraient avoir.
Etc.

Suivent deux ou trois couplets que nous n'avons pas, et la chanson se termine par ces deux-ci :

4

S' n'avez rien à donner, donnez-nous la servante ;
Le porteur de panier est tout prêt à la prendre.
Il n'en a point, il en voudrait avoir,
Etc.

En vous remerciant, le maître et la maîtresse !
 Retournez vous coucher, dormez ben à votre aise.
 Nous prierons Dieu, le grand saint Nicolas
 De garder vos poules du r'nâs ;
 Nous prierons Dieu qu'aujourd'hui dans un an
 V' puissiez nous en donner autant¹.

V

CHANSONS QUINTINAISES

J'ai en main un groupe assez nombreux de chansons populaires du pays de Quintin, recueillies sur place par divers habitants et habitantes de cette ville, notamment par M^{me} la comtesse de Farcy de Malnoë (née de Keridec), dont je suis heureux de reconnaître ici la gracieuse obligeance. Je profite de l'espace qui me reste pour en donner tout de suite deux ou trois à titre d'échantillon, sauf à y revenir plus tard.

Les deux premières qu'on va lire rentrent dans le genre qu'on peut appeler l'églogue rustique. La troisième tombe un peu dans la farce.

1. — *La Bergerette.*

1.

L'autre jour me promenai
 Le long de la rivière,
 En mon chemin rencontraï
 Une aimable bergère.

¹ Dans le dernier numéro de l'*Hermine* (15 septembre 1894) M. Tiercelin a publié trois chansons du mois de mai, deux de Moncontour, une de Plaine-Haute (près Quintin). Cette dernière est originale : les deux autres sont un développement proluxe (et pas toujours très heureux) du vieux thème primitif, si nettement divisé en quatre actes ou quatre parties, dont nous donnons le texte ci-dessus. Les amplifications de Moncontour, curieuses d'ailleurs, semblent d'une date relativement assez récente, car il y est question des droits réunis, de Napoléon, de la Pologne, etc.

2.

Sa q'nouillette ò l'va¹ filant ;
 Je suis charmé d'elle ;
 Sa q'nouillette ò l'va filant,
 Je suis charmé de son chant.

3.

De son chant étant charmé,
 M'suis approché d'elle :
 — « Bell' si tu voulais m'aimer,
 Je te ferais demoiselle².

4.

« Tu quitt'rais ton habit gris
 Pour en prendre un autre,
 Tu quitt'rais ton habit gris
 Pour en prendre un plus joli. »

5.

— « De quitter mon habit gris,
 Ça m'est bien contraire ;
 De manger sec mon pain bis,
 C'est bien mon ordinaire.

6.

« D'aller à la pluie, au vent,
 C'est bien ce que j'aime ;
 D'aller à la pluie, au vent,
 C'est bien mon contentement.

¹ Pour ò le val, ou en aval, c'est-à-dire en suivant le bord de la rivière dans le sens du courant.

² *Demoiselle*, titre réservé jadis aux femmes nobles, ce qui prouve que c'est un gentilhomme qui parle à la bergère.

7.

« Va-t'en donc, amant trompeur,
 Va, z'amant volage,
 T'as bien voulu m'attraper
 Avec ton doux langage.

8.

« Tu n'iras plus te raillant
 De ces bergerettes,
 Tu n'iras plus te raillant
 De ces bergerett's aux champs. »

2. — *Le Corset de Nantes.*

Voici le temps et la saison
 Où les jeunes garçons s'en vont.
 Ils s'en vont fair' la guerre à Nantes, } (bis)
 Puisque le roi le leur commande. }

2.

Moi le plus jeun' fus le moins fin. (bis)
 J'voulus pas aller à la guerre } (bis)
 Sans dire adieu à ma bergère. }

3.

— « Adieu, m'amie, las ! je m'en vas, (bis)
 Je m'en vas fair' la guerre à Nantes, } (bis)
 Puisque le roi nous le commande. » }

4.

— « Puisque-z-à Nantes vous allez,
 Un corselet m'apporterez,
 Un corselet qu'aura des manches, } (bis)
 Toutes garnies de roses blanches. » }

5.

A Nante, à Nante est arrivé,
 Au corselet n'a plus pensé ;
 N'a plus pensé à autre chose } (bis)
 Qu'au cabaret comme les autres.

6.

— « Ah ! que dira m'amie de ma¹? »
 — « Tu lui diras, tu mentiras,
 Qu'il n'y a pas de corset dans Nante, } (bis)
 De la façon qu'elle demande. »

7.

N'y a pas de roses sans printemps (bis)
 Ni de printemps sans violette. } (bis)
 Adieu, pour toujours, ma Nanette.

3. — *Les Cochons de chez mon père.*

Cette facétie un peu grosse est drôle, surtout à cause de son refrain (*Dans une bouteille, dans un panier*) qui lui donne à mon sens une grande supériorité sur d'autres versions du même thème, par exemple sur les *Moutons perdus et retrouvés* du joli recueil de M. Decombe². Voici la nôtre :

1.

Quand j'étais de chez mon père, (bis)
 Les cochons j'allais garder
 Dans un' bouteille,
 Les cochons j'allais garder
 Dans un panier.

¹ De moi.

² *Chansons populaires recueillies dans le département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, Caillière, édit., 1884, p. 39-41.

2.

Le valet de chez mon père (bis)
 M'apporta à déjeuner
 Dans un' bouteille,
 M'apporta à déjeuner
 Dans un panier.

3

Hé, comment déjeunerais-je ? (bis)
 Mes cochons s'en sont allés
 Dans un' bouteille,
 Mes cochons s'en sont allés
 Dans un panier.

4.

Ils ont passé la rivière, (bis)
 Et sont de l'autre côté
 Dans un' bouteille,
 Et sont de l'autre côté
 Dans un panier.

5.

Le valet prit une flûte (bis)
 Et se mit à flûtailler
 Dans un' bouteille,
 Et se mit à flûtailler
 Dans un panier.

6.

Les cochons de chez mon père (bis)
 Se sont tous mis à danser
 Dans un' bouteille,
 Se sont tous mis à danser
 Dans un panier.

7.

Il n'y eut que la trée naira, (bis)
Qui son dère ne put l'ver
Dans une bouteille,
Qui son dère ne put l'ver
Dans un panier.

Ce qui fait la supériorité de ces cochons de Quintin sur les moutons de Châteauneuf (d'où viennent ceux de M. Decombe), c'est que ceux-ci ne dansent pas, qu'en tous cas ils ne pourraient danser *dans une bouteille*, leur refrain ne consistant qu'en un *trala deridera* fort ordinaire. En revanche, ils sont fort dociles, ils obéissent gentiment à l'appel de la cornemuse : c'est une qualité qui en vaut une autre et qu'on ne peut pas leur ôter.

(A suivre.)

ARTHUR DE LA BORDERIE.

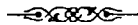
* La truie noire.



CHANSONS POPULAIRES

DE HAUTE-BRETAGNE

(Suite).¹



VI

COMPLAINTÉ SUR LA MORT DE LOUIS XIV

Remontons un peu. Car la poésie populaire aborde également tous les genres, tous les sujets, et, suivant le précepte de Boileau (dont elle ne connaît pas l'existence), passe volontiers « du grave au doux, du plaisant au sévère ».

La complainte ci-dessous n'a peut-être pas été fabriquée à Rennes (Rennes peut se passer de cette gloire), mais elle y a été imprimée, chez la veuve du typographe Mathurin Denys, au moment même de la mort du grand roi (1715), avec diverses pièces volantes contenant des récits de cette mort, de l'avènement de Louis XV, de l'inauguration de la régence, etc². Elle a donc circulé dans nos campagnes, elle a été chantée dans nos villes en place publique, les jours de foire, sur l'air d'*Henrielle et Damon*, par ces artistes ambulants qui débitent au populaire leurs élégies nasillardes sous un grand parapluie rouge, avec accompagnement de crinclin et de vente de chapelets. Elle a donc des droits incontestables à figurer

¹ Voir la livraison d'octobre, p. 211, ci-dessus.

² Je dois la connaissance de ces diverses pièces à l'obligeance de M. le comte de Palys.

dans la littérature populaire de Haute-Bretagne. Il y a d'ailleurs sur Louis XIV bien peu de pièces émanant directement du peuple ; à ce titre encore celle-ci mériterait d'être conservée.

*Derniers sentiments et adieux de Louis le Grand ,
roy de France et de Navarre.*

1.

Venez, peuples fidèles,
Entendre réciter
De très-tristes nouvelles
Que je vais raconter,
Depuis peu arrivées
Dans la vill' de Versailles.
Vous serez attristés
D'y voir des funérailles.

2.

Dieu, par sa Providence,
Fit régner Louis le Grand,
En justice et prudence,
Soixante et treize ans.
L'inexorable Mort,
D'un seul coup de sa lance,
Trouble — mais c'est à tort —
Le bonheur de la France.

3.

Ce roy incomparable,
Dans ce fâcheux moment,
D'un génie admirable
Dit au duc d'Orléans
D'avoir soin du Dauphin
Dans son jeune et bas âge
Et, pour son soutien,
Mettre tout en usage.

4.

— « Adieu, Dauphin que j'aime,
 Adieu, mon petit-fils.
 Tenez le diadème
 Que je laisse aujourd'huy.
 Mon neveu, près de vous,
 En tiendra la balance
 Et fera contre tous
 Notre entière assurance.

5.

« Mon fils le roy d'Espagne,
 Philippe Cinq du nom,
 Votre aimable compagne,
 Princesse de renom,
 Recevez mes adieux,
 Ayez-les agréables ;
 Accordez-moy vos vœux
 Pieux et charitables.

6.

« Adieu, duc d'Orléans !
 Duc de Condé, adieu
 Je vous dis, à présent
 Que je quitte ce lieu.
 Le prince de Conty
 Et son épouse aimable
 Recevront aujourd'huy
 Mes adieux favorables.

7.

« Adieu, duc du Maine,
 Et de Toulouse aussi,
 Au suprême domaine
 Je vais, je vous le dis.

Fait's à mon Dieu des vœux
 Pour moy tout pleins de flamme,
 Qu'il veuill' bien dans les cieux
 Y recevoir mon âme.

8.

« Princesses de ma cour,
 Adieu présentement !
 Priez à votre tour
 Mon Dieu dévotement
 Qu'il m'accorde en ce jour,
 Par sa miséricorde,
 Son céleste séjour
 Et icy la concorde.

9.

« Empereur doux et sage,
 Je vous fais mes adieux :
 Sans en dir' davantage
 Dans ces terrestres lieux,
 Prince de l'Austrasie
 Et aussi votre femme,
 Mes adieux je vous dis :
 Priez Dieu pour mon âme !

10.

« Vous qui, dessous les princes,
 Tenez tout en état
 Dans les vill's et provinces,
 Fidelles magistrats,
 Rendez à mon Dauphin
 Toute l'obéissance ;
 Priez pour moy sans fin :
 C'est là mon espérance ! »

Telle est l'oraison funèbre que ce peuple fit à Louis XIV. Elle se distingue surtout par la banalité. Celle d'Henri IV, on peut le croire, fut autre.

C'est bien la peine d'avoir brillamment régné pendant trois quarts de siècle, d'avoir été longues années l'arbitre de l'Europe, d'avoir donné son nom à la plus belle floraison des lettres françaises, pour ouïr sur son cercueil débiter une pareille litanie !

Ici pourtant il y a quelques traits inattendus : par exemple, cette salutation suprême à l'empereur d'Allemagne et à toute sa famille ; on ne s'explique guère cette tendresse. Quant à l'extrême confiance témoignée par le grand roi à son neveu d'Orléans, notamment pour les soins et pour l'appui qu'en pouvait attendre le Dauphin, c'est justement le contrepied des sentiments bien connus de Louis XIV ; mais ce trait prouve peut-être qu'en France, dans la masse de la nation, la réputation du duc d'Orléans était meilleure qu'à la cour.

Cette complainte se psalmodiait, à Rennes, sous le nez du *Cheval de bronze*, superbe statue équestre du grand roi, de quinze pieds de hauteur, érigée par les Etats de Bretagne au milieu de la place du Palais et dressée sur un piédestal de marbre blanc orné de splendides bas-reliefs. Si ce Louis XIV de bronze eût pu entendre l'étrange rapsodie composée en son honneur, il eût été bien tenté, je le crains, de s'en venger en se laissant choir de son cheval pour écraser de sa masse le chanteur.

VII

SUITE DES CHANSONS QUINTINAISES

Je reprends le groupe des chansons quintinaises dont j'ai donné plus haut trois ou quatre.

La plupart sont jolies et certainement anciennes. Celle qui suit, par exemple, mentionne le Parlement de Rennes.

On peut relever aussi dans les autres des notes non moins caractéristiques d'antiquité.

4. — *Le Conseil du rossignol.*

1.

Etant allée au jardin (*bis*),
 J'entendis, m'y promenant,
 Le doux rossignol chantant,
 Bergère, allons gai gai,
 Bergère, allons gaïment.

2.

Le doux rossignol chantant (*bis*),
 Qui m'a dit dans son langage :
 — Marie-toi, belle, il est temps,
 Bergère, etc.

3.

Marie-toi, belle, il est temps (*bis*),
 — Et comment me marierais-je
 Puisque je n'ai pas d'amant ?

4.

Vrai ! je n'en ai qu'un au monde,
 Est à Renne au Parlement.

5.

Je lui ai envoyé lettre
 Par le rossignol chantant.

6.

Lui, il me l'a renvoyée
 Par l'alouette pleurant.

DE HAUTE-BRETAGNE

7.

— Alouette, belle alouette,
Quelle nouvelle y a chez nos gens ?

8.

— La nouvelle que j'apporte
Vous f'ra pleurer chaudement.

9

Votre père et votre mère,
Ils sont morts, n'y a pas longtemps

10.

— De mon père et de ma mère
Je n'en ai aucun tourment.

11.

S'il avait voulu, mon père,
Je s'rais mariée y a longtemps

12.

Je serais dans mon ménage,
Cinq à six petits enfants,

13.

L'un me demandant à boire,
Et l'autre : Du pain, maman !

14.

Et l'ainée, pour fair' la belle,
De la soie et des rubans.

5. — *Alison.*

1.

Le roi va-t-à la chasse,
 Faladi falalire,
 A la chasse au liévrout,
 Delin, delon,
 Delin, deliton,
 A la chasse au liévrout,
 Delin, delon,
 Dondon.

2.

Netrouve rien à prendre,
 Faladi falalire,
 Ni lièvre ni liévrout,
 Delin, delon.

3.

Rien qu'une jeune fille, — Qui a nom Alison¹.

4.

— « Alison, jeune fille, — Veux-tu v'nir quant et moi ? »

5.

— « Oh, que nenni ! dit-elle, — Vous n'êt' que des fripons,

6.

— « Des attrapeurs de filles, — Des brûleurs de maisons. »

7.

Il la prend il l'embrasse, — La jett' dessous un pont.

8.

Ell' va de rive en rive — Comme un gaillard poisson.

¹ Les vers de cette chanson, comme ceux des n^{os} 7 et 9 ci-dessous, sont en réalité des vers de douze syllabes.

9.

La première où elle aborde, — Y voit un pommier doux :

10.

— « Pommier de douces pommes, — Comm' tu es chargé de fleurs ! »

11.

— « J' n'en suis pas si chargé — Comme est d'amour ton cœur. »

12.

— « Trois ou quatre gelées — Abattront tout' tes fleurs.

13.

Mais moi, ni froid ni glace, — Rien n'changera mon cœur. »

Il semble qu'il y a ici deux chansons, ou plutôt les fragments de deux chansons diverses soudés ensemble : la première sur le thème trop connu de la jeune fille enlevée par des soudards ; la seconde dans une note beaucoup plus sentimentale. La pauvre Alison, au lieu d'être noyée, devenant un « gaillard poisson », pour faire la transition de l'une à l'autre, donne à la pièce une physionomie originale.

6. — *Le Cavalier à pied.*

1.

En passant par la rue au Blé,
Gai laridondaine,
Falaridondé,
J'ai rencontré, gai laridondaine,
Trois cavaliers, falaridondé.

2.

J'ai rencontré trois cavaliers
Gai...
Deux à cheval, gai, etc.
Et un à pied, fa. etc.

3.

Deux à cheval et un à pied,
Celui_d'à pied m'a demandé :

4.

— Bell', donn'rez-vous — un doux baiser

5.

— Prenez-en deux, — puis m'en aller :

6.

Car j'entends là — ma mèr' m'app'ler,

7.

Et mes petits — enfants crier,

8.

Mon mari prêt — à trépasser :

9.

Enseignez-moi — ce que j'lui ferai.

10.

— Prenez un *mas* — et puis l'ach'vez,

11.

Enterrez-le — sous votr' foyer,

12.

Et dansez d'sus — un' bon pass'pied.

Cette chanson est évidemment faite pour inspirer toute défiance des *cavaliers à pied*. — Il y a encore à Quintin une rue au Blé. — *Mas* est une vieille forme pour *masse* (massue), ou peut-être pour *mail* (maillet). — Le *passépied* est la danse bretonne dont parle avec enthousiasme M^{me} de Sévigné. — Tout cela nous reporte au moins au XVII^e siècle.

7 — *Les Trois marins.*

1.

Nous étions trois marins
 Dans les prisons d'Angers (*bis*) ;
 Pour l'amour d'une belle
 Nous avons déserté,
 Gai faliradondaine,
 Gai faliradondé.

2.

Pour l'amour d'une belle
 Nous avons déserté (*bis*).
 En mon chemin rencontre
 Le prévôt des archers,
 Gai falira, etc.

3.

Il nous a demandé — Où étaient nos papiers.

4.

— Les papiers que je porte — Ils sont sous mes souliers

5.

Il nous prend, nous emmène — Dans les prisons d'Angers.

6.

Au bout d'une semaine — Not' procès fut jugé.

7.

J' fus condamné à mort — A mort exécuté.

8.

Ah ! fuyez mon exemple — Vous tous qui m'écoutez !

Les deux derniers couplets ne laissent pas d'être assez étranges. A les prendre à la lettre, c'est après avoir été « à mort exécuté » que l'infortuné marin, héros de cette chanson, racontait en la chantant lui-même son histoire et interpellait si moralement ses auditeurs : « Vous-tous qui m'écoutez ! » Cette voix d'outre-tombe ne pouvait manquer de faire un grand effet.

Notons aussi ce « prévot des archers », qui nous reporte en plein ancien régime, et même vraisemblablement au XVII^e siècle.

8. — *Le Bâton de vert pommier.*

1.

Ah ! mon père, il m'a mariée,
 Du genêt la fleur s'envole.
 Un vieux bonhomme il m'a donné,
 Du genêt la fleur s'envole,
 Vole, vole,
 Du genêt la fleur s'envole.

2.

Un vieux bonhomme il m'a donné,
 Du genêt...
 Qui n'est point à mes volontés,
 Du genêt etc.

3.

Qui n'est point à mes volontés.
 A la foir' je l'ai envoyé.

4.

Il ne m'en a rien rapporté,

5.

Rien, qu'un bâton de vert pommier,

6.

Qui roul' sans cesse à mes côtés.

7.

Mon vieux bonhomme, si vous m'battez,

8.

Je vous laiss'rai, je m'en irai,

9.

Parmi les galants sabotiers,

10.

Qui m'apprendront bien à jouer

11.

Le jeu des cart's, le jeu des dés,

12.

Le jeu des dam's après souper.

9. — *Colin et Colette.*

1.

C'est Colin et Colette
 Qui jouent tous deux aux dés (*bis*),
 Colin il a perdu,
 Colette elle a gagné,
 Laliré,

Qu'elle m'aimait autant,
Lalirette,
Là-bas dans ces prés,
Laliré.

2.

Colin il a perdu,
Colette elle a gagné (*bis*),
Le berger en colère
A voulu la frapper,
Laliré...

3.

— « Colin, si tu me frappes, — J'dirai la vérité.

4.

« Les ch'veaux de chez mon père, — Ils ont été volés.

5.

« On dit q' c'est toi, Colin, — Qui les as dérochés. »

6.

— « Je ne suis point voleur — De chevaux de meunier

7.

« Je s'rais plutôt voleur — De fill's à marier ».

Ce texte paraît incomplet.

10. — *Visite à Isabiau.*

1.

Des gars de notre village
Je sai¹, dit-on, le plus biau (*bis*).
L'autre jour, i m'print envie
D'embrasser mon Isabiau... au !

¹ Je suis.

REFRAIN.

Ma fà', elle était bien faite,
Je li tiris mon chapiau .

2.

L'autre jour, i m'print envie
D'embrasser mon Isabiau (*bis*),
Je mis ma plus bell' chemise,
Le plus brav' de mes giliaux... aux !
Ma fà...

3.

Et j' fourris dans ma pochette
Cinq douzaines de pruniaux... aux !

4.

Je trouvis mon Isabelle
Qu'était à s' mirer dans l'iau .. au !

5.

Lors j'i dis : — De not' village
Vot' minois c'est tout l'plus biau .. au !

6.

Et m'approchant à la douce,
J'embrassis mon Isabiau... au !

7.

La bell', un p'lit en colère,
M' donnit un' tap' su' l'musiau... au !

8.

Mais v'là que son coquin d'père
S'mit à m'crier comme un viau .. au !

¹ Ma foi.

9.

-- Va-t'en! ma fill' n'est pas faite
Pour te torcher les nasiaux... aux!

10.

— Va-t'en donc ! que m' dit la belle,
Va-t'en, tu reviendras tantôt... oh !

M. Decombe a publié, dans ses *Chansons populaires d'Ille-et-Vilaine* (p. 73 et 77), deux autres versions de cette *Visite à Isabiau*, où on trouve la coupe générale et plusieurs traits de celle-ci, par exemple les *nasiaux*, les *pruniaux*, les *giliaux*. Mais la physionomie des deux héros est tout autre : dans ces deux versions le galant d'Isabiau est un sauvage, et Isabiau une souche. Ici, comme on le peut voir, ce n'est plus cela ; ils se sont déjà l'un et l'autre, sous leurs vêtements rustiques, pas mal civilisés.

(A suivre).

A. DE LA B.

